

École Primaire St Cyprien



" Les magnolias "
18, rue G. Robin
42 160 St Cyprien
tel : 04 77 55 24 56

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 21 FEVRIER 2023

EXCUSES : Mme GUILLERM IEN Andrézieux Nord, Mme Pleuvry DDEN

PRESENTS :

Les parents d'élèves : Mme Dallon, Mme Faure, Mme Souchon, Mme Guillaume, Mme Cornet, Mme Guillaume, Mme Martins, Mme Bruyas, Mme Zantedeschi

Agent municipal au service de l'école maternelle : Mme Magand

DDEN : Mme Longuet

Pour la municipalité : Mme Meunier Favier, Mme Auzanneau, M Rodière

L'équipe enseignante : Mme Melenchon, Mme Tardy, Mme Defaye, Mme Guyot, Mme Commarmond, Mme Monod, Mme Ollier Perain, Mme Souzy, Mme Paolucci, Mme Zobebe, Mme Bosquet, M Roche

Secrétaire : Mme Souchon

Présidente : Mme Melenchon

- **1/ Effectifs prévus au vu des informations transmises pour l'année 2023-2024**

Les effectifs ont été annoncés en novembre 2022

PS 25

MS 25

GS 28

CP 28

CE1 13

CE2 31

CM1 31

CM2 30

TOTAL : 211

PAR RAPPORT à l'année dernière - 12 élèves

Actuellement inscrits dans notre école 223 élèves
35 élèves de CM2 quittent l'école en juillet pour aller au collège
Nous pouvons être en mesure de fermeture à surveiller mais pour l'instant le nom de notre école n'est pas cité dans les fermetures (janvier 2023)

La municipalité s'est rapprochée de la commune de Bonson car Bonson a un surplus d'élèves du aux nouvelles constructions. Depuis janvier, une vingtaine d'élèves en plus dans les nouveaux logements. Cependant une question s'est posée du côté de Bonson : Comment annoncer aux nouvelles familles que leurs enfants seront scolarisés à Saint-Cyprien alors qu'elles résident à Bonson. De plus, Bonson devant accueillir encore plus de 20 élèves en septembre, la municipalité et l'équipe enseignante souhaite une ouverture car ils ont la possibilité d'accueillir une 17ème classe.

Nous verrons donc dans les semaines à venir si la dixième classe ferme à la rentrée prochaine. NOUS VOUS TIENDRONS INFORMES

- **2/ Nombre d'AESH à l'école et nombre d'enfants ayant une notification.**

1 AESH pour 5 notifications
2 dossiers MDPH en attente

Mme Melenchon explique qu'il faut faire la différence entre AESH mutualisée et AESH individualisée

- **3/ Importance de regarder les boîtes mail régulièrement → nouveau moyen de communication entre l'école et les familles**

Il est important de regarder régulièrement les boîtes mails car la communication se fait comme cela dans un souci écologique et économique

→ Signature électronique également des évaluations trimestrielles des élèves du CP au CM2

- **4/ Retour sur les évaluations CP, CE1 et 6ème faites en septembre 2021**

Les analyses des évaluations montrent de bons résultats. Point à travailler la compréhension orale qui est le point d'appui du projet « notre école faisons la ensemble ».

- **5/ Bilan sur les projets en cours**

5-1 EDD : labellisation de notre école

Mme Guillerm Inspectrice de l'éducation Nationale de notre circonscription et M Bouttet enseignant référent pour le développement durable rencontreront Mme Melenchon le 27 février pour la présentation du projet de la labellisation de notre école.

Pour faire émerger des projets, nous avons travaillé avec la municipalité, avec Mme Berthet qui s'occupe du développement durable sur la commune.

Voici les axes à mettre en place entre janvier et juin 2023

1. Possibilité d'animation avec C Paquet sur le compost et les lombrics pour les CM
 2. Mises en place des jardinières en bord de route avec les maternelles
- Valoriser le compost
 - De la graine à la fleur (aromatique, vivaces, annuelles)

Plantation semaine du 9 au 13 mai

Animation par Mme Berthet du 2 au 5 mai

- Le paillage → pourquoi paille-ton ? Avec quoi peut-on pailler ?
 - Question de l'économie de l'eau
3. Nettoyage de la commune « Opération Loire propre » CE2 CM1 CM2
- Question des éco- délégués et du lien avec le CME
 - Mise en place d'une charte des éco- délégués
4. Recyclage des piles
 5. Mise en place dans la cour de la maternelle de deux bacs CP CE
- Radis, salades à couper
 - Menthe, romarin, persil
6. Jardin devant la cantine

Aromatiques dont le cuisinier se sert

Mise en place d'un jardin pédagogique avec étiquettes avec les noms des plantes et fiches descriptives mises en place au CME puis retour en classe

7. Information donnée aux élèves sur les nouvelles modalités de recyclage « des poubelles jaunes »

Axe pour 2023-2024

1. Dans le fond de la nouvelle cour mise en place d'un espace végétalisé
2. Espace fleuri le long du mur du préau (espace des logements)
3. Concours enfants « école maisons fleuries »
4. Valoriser l'espace du chemin des Chirraux
5. Après l'aménagement du gour des Véroniques mise en place d'animations avec la LPO et FNE
6. Concours déco de Noël avec du recyclage
7. Pédibus

Mme Meunier-Favier prend la parole pour expliquer que notre village a été choisi parmi 87 communes au sein de Loire Forez Agglomération pour être expérimentale dans la mise en place d'un pédibus.

La commune travaille avec ALEC 42 pour mettre en place ce projet qui est un bien pour l'environnement. Ce pédibus concernerait les élèves du CP au CM2 sur une distance comprise entre 1 et 1,5 Km maximum.

Un sondage a été envoyé aux familles à remplir avant le 5 Mars. A la suite de ce sondage un itinéraire avec différentes « station » sera mis en place. Une réunion d'information avec l'ensemble des familles et l'association des parents d'élève sera programmée et ensuite une période teste sera faite en juin avant une mise en place définitive en septembre 2023.

5-2 Projet national

→ « Notre école faisons la ensemble » démarche **volontaire** de notre école

C'est un projet national proposé par le président de la république avec des financements sur une durée de 5 ans.

Mme Melenchon et l'équipe enseignante ont présenté ce projet le 30 janvier aux différents partenaires : aux parents élus, à la municipalité, à des intervenants extérieurs (conteurs, designer)

Etaient présents ce jour, l'Inspectrice Mme Guillerm et M Dumas conseiller pédagogique

→ Ce projet est réalisé à travers les 3 axes

La réussite :

Nous sommes partis des analyses des évaluations CP CE1 et 6^{ème} pour axer notre projet sur la compréhension des mots, des phrases, des textes

Dans les programmes de 2015 BO n°30 du 26-7-2018 dit que :

« Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. »

Les compétences acquises en langage oral et donc en compréhension sont essentielles pour maîtriser, par la suite, davantage l'écrit. Durant toute la scolarité d'un élève, la compréhension orale à toute sa place que ce soit dans les apprentissages dès la maternelle, à travers les évaluations CP CE1 et 6^{ème} et ceci jusqu'au grand oral du baccalauréat.

La réduction des inégalités

C'est à travers différentes actions que nous rendrons accessible, à tous, **la compréhension**.

Dans un premier temps, des élèves de CM viennent en classe de maternelle et en CP, CE1 pour raconter une histoire, des questions sont posées et cette même histoire est enregistrée. Afin de rendre très accessible aux plus petits l'enregistrement et ainsi le retour sur cette même histoire, l'outil « boukinou » semble très adapté.

Dans un second temps, les élèves de CM pourraient venir aider un groupe d'enfant de maternelle à raconter et enregistrer un album travaillé en classe. Cet enregistrement serait ensuite mis à disposition des classes de CP CE.

De plus, nous avons travaillé en liaison GS/CP l'importance de la compréhension de consignes et d'outils communs ainsi en classe de maternelle afin de projeter, présenter des ateliers, mener des bilans, le vidéo projecteur et le visualiseur ont toute leur place. Ces outils permettent de :

- mieux comprendre les consignes
- mieux comprendre les critères de réussite
- montrer, nommer le matériel et les actions attendues
- Comparer des productions et permettre à l'élève d'exercer son esprit critique
- Faire expliquer les différentes procédures

Pour les plus grands du CP au CM2, la création d'une classe mobile (tablettes) est souhaitable pour avoir accès à différents documents ou livres audio, voire applications pédagogiques comme Lalilo. Ce matériel permet également d'individualiser. Nous avons travaillé avec une association sur l'utilisation des écrans et ses dérives. C'est pourquoi nous souhaitons montrer à nos élèves que les écrans peuvent être utiles pour une activité

demandée en un temps déterminé, cet axe montre que le numérique peut être au service des apprentissages.

Le bien-être

Nous lions souvent la compréhension à la lecture.

Rendre notre BCD agréable, rendre ce lieu vivant où nos élèves passeraient de nombreux moments aussi bien scolaires que périscolaires (un temps calme durant le temps de cantine)

Cette BCD serait déplacée au rez de chaussée dans une classe de maternelle afin de rendre son accès possible à tous. Cette classe donnant sur un espace extérieur, il serait possible d'aménager des coins à l'extérieur pour lire dans des endroits agréables et végétalisés. Cet espace serait un lieu où les plus grands pourraient travailler les histoires qu'ils raconteraient plus tard aux plus petits.

Afin d'aménager au mieux cette BCD nous demanderions l'aide d'architecte intérieur ou d'intervenant de la cité du Design de Saint Etienne. Dans ce projet d'aménagement des élèves d'élémentaire apporteraient leur réflexion.

Cette BCD serait encore plus vivante avec la mise en place d'une exposition annuelle en lien avec l'école de peinture de notre village et la venue d'un conteur.

Qui dit BCD dit prêt de livres et ceci est mis en place dans notre école depuis de nombreuses années avec l'aide d'une maman bénévole. Notre stock de livres doit être enrichi et afin de rendre ce prêt plus facile, il est souhaitable d'informatiser le prêt avec la mise en place de codes barre et d'une scannette. (voir ce qui est utilisé par la bibliothèque de notre village)

Nous travaillons avec des partenaires de ce projet :

Les parents élus

Les élèves

La municipalité

Les DDEN

Les agents municipaux au service de l'école

Patricia Decousu personne qui s'occupe du prêt de livres et de lectures offertes aux élèves de maternelle

Un conteur Fred Philibert et Anne Dupoizat

M Moine designer

5-3 AUTRES ACTIONS ET PROJETS :

- Vélo avec la validation et la remise de l'attestation « du savoir rouler »
- Permis piéton pour les CE2
- Projets Nutrition avec l'intervention d'Amélie Harcaut (en mai 2023) avec les élèves de maternelle et les CM1 de Mme Guyot
- CILDEA (intervention sur l'eau, l'environnement, le tri des déchets)
- Chorale avec l'intervention de Emmanuelle Desbois professeure à l'école de musique de notre village
- Emprunt à la bibliothèque du village
- Sorties de fin d'année qui seront programmées plus tard
- Mise en place d'un protocole type pour notre école en cas de problème d'intimidation ou de harcèlement entre élèves

Questions des parents d'élèves :

Pour l'équipe enseignante :

Est-il possible que les enseignants préviennent les parents lorsque certaines lectures abordent une thématique particulière sur des sujets de société ?

Mme Melenchon demande un éclaircissement sur cette question

Mme Faure explique que 2 familles se sont interrogées sur l'utilité de cette lecture « deux garçons et un secret » de Andrée Poulin.

Mme Melenchon rappelle que l'école doit parler de la différence et le respect des différences, ça s'apprend.

Mme Ollier Perain explique qu'avec M Roche, ils avaient convenu de travailler au travers des lectures sur le thème de « l'amitié et de l'amour ». Mme Ollier Perain résume cet album et le présente aux parents présents au conseil.

Dans les programmes il est rappelé que l'école est là également pour renforcer la lutte contre toute discrimination. Les enseignements participent à la construction d'une culture de l'égalité et d'un socle de valeurs partagées qui sont celles de la République. M Roche rappelle qu'il est important de faire confiance aux enseignants qui respectent les programmes qui doivent être appliqués.

Mme Longuet DDEN dit qu'en conseil d'école les questions de pédagogie n'ont pas nécessairement leur place et qu'en effet il est important de faire confiance à l'équipe des enseignants de l'école de Saint Cyprien.

Pour la municipalité :

- 1- Pourquoi les enfants laissent-ils leurs manteaux sur les porte-manteaux du préau couvert pour les élémentaires et porte-manteaux du couloir pour les maternelles ?

Peut-on trouver une solution car de plus en plus d'enfants sont malades avec le froid.

Mme Meunier-Favier demande une explication à cette question.

Au retour des vacances de Noël, les enfants de maternelle portaient à la cantine avec leur veste et les élèves de CP et CE1 déposaient leur veste sous le préau en élémentaire avant de se rendre au restaurant scolaire car il n'y a pas assez de porte-manteaux et d'espace pour en rajouter dans le couloir de la cantine. Mme Magand, agent au service de l'école maternelle, répond que le problème est résolu et que les agents font attention à habiller les enfants en fonction du temps.

- 2- Apparemment, dans plusieurs villages, la mairie a mis en place un geste de zéro gaspillage en faisant profiter les villageois des restes de la cantine à petits prix.

Serait-il possible de le faire chez nous ?

Non, ce n'est pas possible, la loi l'interdit pour raisons sanitaires.

- 3- Est-ce que l'idée de partenariat avec Bonson pour éviter la fermeture de classe est toujours d'actualité ? Où en sommes-nous ?

Ceci a été vu dans la question traitant des effectifs (question 1).

- 4- Suite aux observations du 1er conseil d'école concernant le ménage en élémentaire. Y-a-t-il eu du changement ? Pourra-t-on fixer une date de visite des locaux de l'élémentaire avec la municipalité ?

Mme Melenchon fait remonter à Mr Rodière et à Mr Duguet ce qui est constaté sur le nettoyage des classes par les enseignants et ensuite la municipalité en parle avec le prestataire.

Afin d'améliorer les choses, la municipalité a augmenté le nombre d'heures auprès du prestataire. Depuis cette semaine (20 février) les employées de ménage ont une heure de plus chacune ce qui porte à 5 heures par jour (2h30 pour chaque personne) le nettoyage des classes.

L'équipe enseignante demande qu'il y ait une attention particulière portée au nettoyage des bureaux et du sol.

Mr Rodière dit qu'il faut attendre la fin de semaine pour observer les changements en tenant compte du temps de travail qui a été augmenté.

Les parents sont d'accord pour faire confiance à la municipalité et aux enseignants sur le suivi du nettoyage. Il ne leur paraît pas nécessaire de faire une visite de l'école.

Autres points abordés TRAVAUX, MATERIEL, CANTINE :

- 1- Mme Meunier-Favier indique que la cour de l'élémentaire devrait être terminée en juin.

Plantation des arbres en mars, Mme Ollier Perain demande si les enfants pourront assister à la plantation. Mme Meunier-Favier dit qu'il faudra voir en fonction des conditions de sécurité.

Mise en place du béton poreux en avril

Finitions et installation du mobilier de la cour en mai

L'inauguration de la cour est prévue le jour de la fête de l'école soit le 1^{er} juillet.

Pour la cour des maternelles

Deux possibilités sont proposées et à l'étude en accord avec les enseignants

- Refonte d'une cour d'école traditionnelle
- Aménagement de l'espace actuel de la cour, en espace végétalisé et en entrée de l'école sécurisée. Si cette deuxième solution était retenue, tous les élèves de l'école de la petite section au CM2 auraient accès à la cour actuellement réaménagée avec la mise en place de services de récréations décalés.

- 2- Mme Auzanneau souligne le fait que l'eau tiède a été installée dans les toilettes des élèves en élémentaire.

- 3- Remplacement de l'imprimante du bureau de la directrice.

- 4- Achat d'un répéteur Wifi pour la maternelle.

- 5- Mme Meunier-Favier et Mme Melenchon ont parlé de l'instruction obligatoire des enfants de 3 ans. Mme Meunier-Favier dit qu'à la rentrée prochaine les enfants nés en 2020 pourront manger à la cantine même s'ils n'ont que trois ans entre septembre et décembre à la condition qu'ils soient autonomes pour manger et avec une période d'essai (ceci sera discuté entre les familles et la municipalité).

Mme Melenchon lève la séance à 20 heures en remerciant les personnes présentes

Le prochain conseil se tiendra début juin 2023